



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-31

L'an deux mille vingt-trois,
Le 14 décembre 2023 à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 08 décembre 2023
Date d'affichage : Le 08 décembre 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Emilie LISSE, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, Michèle CAFFIER, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Emilie LISSE
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Dominique NAVET
- Julien DIEU donne pouvoir à Sylviane CORNET

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Sylviane Cornet est nommée secrétaire de séance.

Approbation de l'appel d'offres

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal présent que les élus de la commission d'appels d'offres ont consulté les plis dans le cadre d'une procédure adaptée des marchés publics pour les travaux devant la maison des services et sur la rue Jean Legrand.

Deux entreprises sont retenues :

Leroy TP – pour les travaux de l'avenue de la Forêt : AMENAGEMENT DE LA MAISON PHASE 2 :
129 899,00€ HT

RAMERY - pour aménagement de la RD 234 (Rue Jean Legrand) : REALISATION D'UNE LIAISON
DOUCE – SECURISATION PIETONNE – MISE AUX NORMES PMR
175 000,00€ HT

REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-21620908 0-20231214-31_2023-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision des élus de la commission appel d'offres.

Fait et délibéré
A La Capelle-Lès-Boulogne,
Le 14 décembre 2023

Le Maire,

Jean-Michel DEGRÉMONT.



Certifié et rendu exécutoire le :

20 DEC. 2023



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-lepacte.com

93_DE-062-21620903-0-20231214-31_2023-DE